29e ANNEE N° 2391 PARAIT LE SAMEDI 9 AOUT 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES ELECTIONS

Elles sont finies ou à peu près. La période électorale n'aura pas chez nous les honneurs du ballottage. Les électeurs, ont du premier bulletin de vote tranché la question, faisant ainsi le bonheur des candidats ; reste à savoir si ceux-ci feront le bonheur des premiers.

Il n'y aura donc rien de changé dans nos assemblées cantonales. Un seul canton est en ballottage, c'est celui de Noyers. Quatre candidats se présentaient au Conseil d'arrondissement, aucun n'a été élu. Dimanche prochain les électeurs assureront le succès du vieux républicain Gabert, arrivé bon premier sur ses concurrents, au premier tour.

Le résultat des élections dans l'arrondissement se répart comme il suit :

Sisteron. — M. H. Gasquet, cons. gén. 751 voix, élu.

La Motte. — Martial Massot, cons. gén. 652 voix, élu.

Turriers. — Armand Pustel, cons. gén. 285 voix, élu.
Théodore Gervais, 103 »
Charles Bontoux, 95 »

Noyers. — Gabert, cons. d'arrondissement sortant, 237 voix.
Brunel. 129 »
Plauche. 105 »
Chauvet. 34 »
(il y a ballottage)

Volonne. — Perrymond Th. cons. d'arrondis. 428 voix, élu.
Paul, cons. d'ar. 427 voix, élu.

Que les vaincus se consolent, la victoire leur sourira dans une autre élection ; que les vainqueurs n'oublient pas qu'ils sont les mandants d'un arrondissement très, très deshérité, qu'ils n'ignorent pas surtout que si les électeurs ont le pouvoir de les appeler à un poste de confiance, ils ont aussi celui de le leur retirer s'il le fallait.

***

Voici les remerciements que les nouveaux élus adressent aux électeurs.

Remerciments du citoyen H. Gasquet :

Citoyens électeurs,

Je suis vivement touché du grand honneur que vous venez de me faire en me désignant de nouveau comme votre représentant au Conseil général. Permettez-moi, chers amis, de vous en exprimer toute ma gratitude.

Comme par le passé, j'emploierai toute mon activité à la défense des intérêts de notre cher canton, et au triomphe de la République laïque, démocratique et sociale.

Vive le canton de Sisteron !

Henri GASQUET,
Maire de Sisteron,
Conseiller général radical-socialiste.

Remerciements du citoyen Martial Massot :

Mes chers Concitoyens et Amis,

Merci de la nouvelle marque d'estime et de sympathie que vous venez de me donner en me confiant par 652 voix le grand honneur de vous représenter encore au Conseil général.

Vivant au milieux de vous et connaissant vos sentiments, ce résultat ne m'a pas étonné mais il a dépassé mes espérances et j'en suis heureux et fier.

La manifestation que vous avez faite sur mon nom dimanche dernier me créé de nouveaux devoirs auxquels je ne faillirai pas et comme toujours je ne m'inspirerai dans mes actes et dans mes vœux que de vos intérêts et des besoins du canton.

Entre nous un nouveau pacte est conclu pour 6 ans et vous pouvez compter sur moi, car je ne suis pas de ceux qui trouvent les électeurs et nos vaillantes populations agricoles dignes d'égards et de sollicitude seulement pendant la période électorale, pour les oublier ensuite.

Et maintenant au travail, des résultats et non des paroles vaines.

Vive le canton de la Motte-d-C. !

Vive la République Démocratique et Sociale.

Martial MASSOT,
Conseiller général.

Remerciements du citoyen Pustel :

Mes chers Concitoyens,

Je suis sincèrement touché de la nouvelle et imposante manifestation de confiance que vous venez de faire sur mon nom.

Je vous en remercie du plus profond de mon cœur. Je n'en attendais pas moins de vous et surtout de mon pays.

Croyez bien que je sens profondément les devoirs que votre estime m'impose. Je les remplirai avec une ardeur accrue et fortifiée par des pensées de reconnaissance envers vous. Je veux que dans l'avenir, mes actes vous prouvent que le choix que vous avez fait et le bon et que les intérêts généraux et particuliers que vous me confiez ne sauraient être plus loyalement défendus.

Permettez-moi encore une fois, mes chers amis, de vous exposer ma gratitude émue et de vous dire à tous cordialement merci.

Vive le canton de Turriers !

Vive la République démocratique !

Armand PUSTEL,
Conseiller général.

Remerciements et appel du citoyen Gabert :

Chers Concitoyens,

Très touché du grand nombre de voix que vous avez bien voulu m'accorder dès le premier tour de scrutin, je viens vous en remercier. Le nombre de voix que j'obtiens arrive presque à égaler celui de mes trois autres concurrents réunis. Vous ne pouviez manifester plus éloquemment votre désir de me voir vous représenter à nouveau au Conseil d'arrondissement de Sisteron ; aussi ne saurai-je vous dire assez toute ma reconnaissance. Ce premier succès me fait bien augurer de la lutte de dimanche et je ne doute pas que vous ne fassiez triompher sur mon nom les idées vraies de Justice, de Liberté, de Fraternité et d'Egalité. Je ne m'abaisserai pas à discuter les basses insinuations contenues dans la profession de foi d'un de mes concurrents. Depuis longtemps vous me connaissez ; je n'ai pas besoin de vous exposer un programme ; je ne permettrai à personne d'attaquer mon républicanisme, alors surtout que ceux qui m'attaquent aujourd'hui ont été eux, à diverses reprises, les plus fermes soutiens de la réaction, et quand on vient vous dire de ne pas vous laisser entraîner par un chef du parti réactionnaire, je vous dis que je ne puis que remercier ceux qui ont bien voulu se mettre en avant pour moi ; je ne crains pas de nommer notre sympathique et dévoué Conseiller général qui, en toute circonstance, nous a donné des preuves de son véritable amour de liberté et de justice pour tous, ne cherchant, depuis son élection, qu'à relever notre cher canton et à rendre service à chacun d'entre vous, quelles que soient vos opinions.

Vous savez, mes chers concitoyens, que jusqu'à ce jour je n'ai jamais failli à mon devoir ; j'ai défendu les intérêts du bas de la vallée ; en défendant ceux d'en haut, j'ai veillé et veillerai à ce que personne ne soit sacrifié.

Aussi je ne doute pas que dimanche prochain 10 août, vous ne fassiez triompher ma cause.

Merci à l'avance et croyez toujours à mon plus entier dévouement.

Vive la République !

Vive le canton de Noyers !

J.-B. GABERT,
Maire des Omergues,
Président du Conseil d'arrondissement

Courrier de la Mode

Comme réelle nouveauté, je dois vous signaler les robes dont la garniture *à même* est produite par un savant découpage transparenté d'une sous-jupe ou plutôt d'un fourreau de teinte absolument diverse. Lorsque l'étoffe n'est pas transparente, on se contente de *doubler* la partie découpée d'un léger taffetas, voire même d'un crêpe de chine ou d'un crépon léger, et c'est d'un effet nouveau tout simplement adorable. C'est là une nouvelle adaption de la broderie Richelieu, faite sur toutes étoffes, et les travailleuses pourront, au besoin, si le temps leur manque, se contenter d'un col et de parements dans cet ordre d'idées, pour rajeunir et rafraichir un trotteur de l'année dernière, encore joli, mais qu'elles considèrent comme *vieux*.

Encore une innovation charmante pour rajeunir une toque c'est le volant de tulle ou de légères dentelles, remplaçant *le bord* complètement supprimé et nimbant d'une douceur idéale, tous les visages féminins.

Il y a bien longtemps, je crois, que je n'ai donné à nos maitres et seigneurs quelques indications sur les modes nouvelles les concernant. Cette année, la tendance générale est de *cintrer* davantage les vêtements à la taille et en même temps de les ajuster plus étroitement, sans pour cela retourner aux anciens godets que formaient, il y a quelques années, les vêtements cintrés. Jaquettes et vestons à longs revers se portent, comme nos vestes, très largement ouverts, le plus souvent fermés par un seul bouton à hauteur du nombril. On voit beaucoup moins de gilets de fantaisie, à part le gilet blanc, toujours aimé et si seyant dans sa correcte simplicité — le Whipcord crême est grand favori pour le jour. Les costumes sont préférablement de teintes foncées et unies, gros bleu, marron, gris foncé, toujours unies.

La redingote est redevenue le vêtement aristocratique par excellence, car rien ne donne plus grand air à *qui sait* la porter, et si on l'a négligée un peu, c'est surtout par amour du *laisser aller* et de la pratique des sports, auxquels se livrent presque tous les hommes jeunes. Mais cette douairière des vêtements masculins de haute allure, ne se porte plus guère boutonnée, à moins que ce ne soit pour les hommes très âgés, et de plus, la jupe beaucoup moins ample est aussi plus courte — elle ne doit guère dépasser le genou.

Le gilet et le pantalon pareils sont ordinairement en shtland dans les tons gris ou noirs Cependant quelques jeunes élégants préfèrent le pantalon avec le gilet pareil à la redingote ou blanc. Les revers sont coupés droits, toujours allongés et largement recouverte de soie.

Quant à la jaquette, elle reste à taille très courte, libre sur les hanches, très évasée du bas, fermée à un ou deux boutons à la taille réelle. Gilet *toujours* pareil et pantalon fantaisie dans les tons neutres pour tous ceux qui n'aiment pas le complet déclaré cette année trop costume de voyage.

Les pantalons à petits damiers (ces damiers que nous aimons tant pour les tailleurs courants), sont un peu délaissés des fashionnables comme trop communs. Ils ne sont guère admis qu'avec le veston droit noir ou gros bleu, à la campagne ou en voyage. Le veston est toujours le vêtement le plus commode et le plus sans façon. On le porte droit et un peu plus long que la saison passée, ce qui est plus seyant, taille très cintrée et bas assez serré, sans ouverture derrière ; gilet et pantalon pareils ou fantaisie, au choix. Le pardessus de demi saison, un peu plus long que la saison dernière, se porte habituellement ouvert et doit être de teinte plus foncée que le veston ou la jaquette qu'il accompagne avec de grands revers de soie.

Pour le matin, si l'on fait une promenade à cheval, le pardessus mastic est seul admis par les élégants. Il doit être très court

© VILLE DE SISTERON

avec une fente de chaque côté afin de n'être pas forcé de remonter disgracieusement dans le dos.

Maintenant, lecteurs coquets (je sais qu'il en est plusieurs) vous ne m'accuserez plus de ne m'occuper que de franfreluches féminines et de ne jamais vous parler de la toilette masculine. Et quand je connaîtrai quelque nouveauté intéressante dans les fantaisies *à côté*, je vous les indiquerai de même.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

OLYMPE B., Sisteron.— 1° Oui pour votre fillette.
2° Donnez-lui des fortifiants, mais consultez un docteur pouvant s'assurer de son tempérament et du régime approprié.

TROP PETITE, Sisteron.— 1° La gymnastique appropriée vous fera grandir normalement si votre nature s'y prête. Sinon ne la forcez pas. Il n'est pas nécessaire d'être une géante pour être élégante, au contraire.
2° Le "Travail Anonyme" vous donnera certainement satisfaction pour l'écoulement de vos menus travaux, C'est d'ailleurs un des buts de cette société.
3° Merci de votre envoi. Vous faites l'Irlande avec une rare perfection.

J. E.

COIN DU POÈTE

LENDEMAIN...!

Un rayon de soleil après un peu d'orgie,
Un jardin bien ombré, avec un grand sapin
Où vient psalmodier la brise du matin,
C'est bien peu, mais voilà le meilleur de la vie !

J'avais besoin, je crois, de faire un peu le fou ;
Je l'ai fait : j'ai chanté, j'ai bû, c'est de mon [âge,
Ce matin j'ai besoin de faire un peu le sage
Et de moraliser.... lecteurs, le croiriez vous ?

Je suis inconséquent comme une midinette ;
J'ai juré par Bacchus en sautant de mon lit
Hier matin et ma foi, ce soir je le maudit,
Parce qu'il m'a ordonné de terminer la fête,

Je jure par Jean-Jacques aujourd'hui, ai-je tort.
Et ne vaut-il pas mieux la note harmonieuse
D'un gentil rossignol, que la valse trompeuse
D'un satané piano aux discordants accords ?

Et ne vaut-il pas mieux une innocente brise,
Un papillon joyeux, une treille au soleil
Où s'accroche une grappe, un beau raisin [vermeil
Comme un lourd candelabre à la nef d'une [église.

Tout cela vaut bien mieux que ma fugue de [hier,
Que mon dévergondage et ma maudite ivresse,
Que de Marthe la belle, une douce caresse,
Et que tous les propos de fous tenus en l'air ?

Myosotis.

Chronique Locale

SISTERON

Tableau de recensement de la classe 1913. — M. le Ministre de la Guerre appelle l'attention des jeunes gens de la classe 1913 ou de leurs représentants légaux sur les dispositions suivantes qui présenteront un caractère d'urgence dès le jour de la promulgation de la loi votée par la Chambre des Députés, le 19 juillet 1913.

1° L'unique publication des tableaux de recensement sera faite au plus tard le troisième dimanche qui suivra la promulgation de la loi.

2° Les déclarations relatives aux infirmités ou maladies susceptibles de rendre les inscrits impropres au service militaire devront être formulées dans un délai de dix jours, compté à partir de la publication et de l'affichage des tableaux de recensement

* * *

M. le Maire informe les jeunes gens, nés du premier janvier au 31 décembre 1913, qu'ils doivent se faire inscrire sans retard au bureau de l'état civil, sur le tableau de recensement de la classe 1913. Les détails très courts prévus pour les opérations du recensement de la classe font une obligation aux jeunes gens âgés de 20 ans, de se présenter d'urgence et d'assurer leur inscription. Les engagés volontaires et les jeunes absents sont obligés de faire remplir les mêmes formalités par leur père, mère ou tuteur. Pièces à produire : bulletin de naissance portant l'heure de la naissance. Tous les dossiers sanitaires ou soutiens de familles (sursis) devront être déposés dès à présent. Ils ne seront plus reçus dix jours après la publication du tableau.

Récompenses honorifiques. — Le Ministre de l'Instruction publique vient de décerner une médaille d'argent à M. Manuel, instituteur à Faucon ; une médaille de bronze à Mme Pellat, aux Armands ; une mention honorable à M Blanc, à la Silve et à Mme Meissonnier de Sisteron.

Ecole supérieure. — Mlle Blum, professeur à l'Ecole primaire supérieure de La Rochelle, est nommée directrice (4e classe) de l'Ecole primaire supérieure de Sisteron, en remplacement de Mme Serre, qui reçoit une autre destination.

Au stand de la 2e Maisonnette. — Demain Dimanche, à 2 h. 30, deuxième séance de tir en vue du concours fixé au 24 août.

La première séance a obtenu le plus vif succès et, l'empressement avec lequel de nombreux tireurs avaient répondu à l'appel de la Commission, sera pour l'avenir un encouragement sensible pour l'organisation en septembre prochain d'un grand concours départemental doté de prix importants et dont le projet est à l'étude.

En effet, 63 séries ont été tirées dimanche dernier et parmi les meilleurs tirs nous avons le plaisir de relever les noms suivants :

Indépendants

MM. De Laroque	6 balles	11 points
Gallissian	6 —	10 —
A. Jourdan	6 —	9 —
Latil, facteur	6 —	9 —

Sociétaires

MM. G. Buès	6 balles	11 points
Chaix	6 —	10 —
A. Brunet	6 —	10 —
Aubert	6 —	10 —
Vollaire	6 —	9 —
J. Raymond	6 —	9 —

Commissaires de service le dimanche 10 août : MM. Bérard et G. Buès.

Officier de tir : M. Sansonnetti.

Les nouvelles adhésions seront reçues au stand.

Le buffet sera ouvert au public et de 2 h. à 6 h. bal champêtre.

Caisse d'Epargne. — Dussions-nous mériter les foudres célestes, nous dirons qu'il nous a été permis d'admirer quelques projets de construction de l'hôtel de Caisse d'Epargne qui s'élèvera bientôt au bas du cours du Collège Nos connaissances en dessin d'architecture bien que petites nous ont cependant permises de juger dans leur ensemble ces projets et de les trouver de bon goût et bien présentés, et, si à ce moment nous avions été jury, nous aurions été embarrassé dans le choix Le Conseil des Directeurs qui comprend des hommes de métier saura — nous n'en doutons pas — faire un bon choix parmi toutes ces belles œuvres.

C'est en procédant par concours qu'une ville s'orne de beaux monuments et nous répèterons encore que la municipalité devrait procéder de pareille façon pour la reconstruction de la mairie.

Serait-ce trop demander à M. le Président du Conseil des Directeurs de la Caisse de vouloir bien, après le choix définitif du projet, réunir toutes ces œuvres dans une salle de l'ancienne mairie, en faire une exposition et lancer quelques invitations ou bien admettre le public pendant une journée. Cela donnerait un peu de travail au caissier, mais connaissant son amabilité, il se fera certainement un plaisir de déférer aux désirs de son président et du public.

Oui...mais c'est à la maison
CONCHY ET JUSTET
Avenue de la gare et Rue Droite
— SISTERON —
qu'on fait le meilleur travail en mécanique.

Subvention. — Le Journal Officiel publie une loi portant répartition du fonds de subvention destinés a venir en aide aux départements.

Le département des Basses-Alpes recoit la somme de 171.600 francs.

La chasse. — L'ouverture de la chasse est fixée au 15 août prochain pour le département des Basses-Alpes.

Collège. — Nous nous faisons un plaisir d'inscrire deux nouveaux succès à l'actif de notre collège

1° Celui de l'élève Saury Gaston, fils de notre sympathique maréchal-des-logis-chef, qui vient d'être admis au concours pour l'admission à l'école professionnelle de Voiron, préparatoire aux arts et métiers.

2° Celui de l'ancien élève Michel Paul, fils de M. l'instituteur de l'Epine (H-A) qui a été reçu avec le N° 1 au dernier concours pour l'Office postal Tunisien.

Aux deux lauréats, à leurs familles et à leurs maîtres, toutes nos félicitations.

Vérification des poids et mesures. — La vérification annuelle des poids et mesures aura lieu à la mairie de Sisteron le 12 août de 6 heures du matin à 7 heures du soir, et le 14 août de 4 heures à 5 heures du soir pour les omis et les retardataires.

Pertes. — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des Contributions Directes se rendra à la mairie les 13, 14, 16, 18, 19 et 20 août 1913 à 9 heures du matin pour procéder à la constatation des pertes occasionnées par les gelées des 13, 14 et 15 avril 1913.

Les contribuables qui ont éprouvé des pertes sont invités à en remettre à la mairie un état détaillé ou à s'y présenter aux jours et heures indiqués pour faire leur déclaration devant la commission.

Ils devront, autant que possible, être porteurs de l'avertissement des contributions directes de l'année courante.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Service et service. — L'annonce de la création de la milice communale a produit une excellente impression parmi les hommes encore bons pour le service actif. Lequel de service actif ?

Beaucoup n'ont pas hésité à se faire inscrire et ont déclaré hautement que, en temps de guerre, la garde des jeunes femmes éplorées du départ de leur maris pour les frontières ne les effrayait point et qu'entant que service ils étaient toujours là....

Le commandement de cette guerrière et galante compagnie revient de droit à l'ami Frédéric.

Avis. — La chasse est rigoureusement interdite dans les propriétés de MM. Calixte Esclangon et André Esclangon, situées sur le territoire de la commune d'Entrepierres.

P.L.M. — Fête de l'Assomption. — A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 août 1913 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août 1913, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend au billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 1er au 6 août 1913

NAISSANCES

Figuière Jean Alphonse.

MARIAGES

Entre M. Edmond Louis de Fabry, propriétaire à Aix, et Mlle Marie Louise Pauline de Laidet, à Sisteron.

DÉCÈS

Girardin Charles-Ernest, 2 mois, rue du Rieu.

CHATEAUNEUF V.-S.-D.

Chasse. — Conformément à une délibération du Conseil municipal :

1° Il est interdit aux chasseurs n'ayant pas pris leur permis dans la commune de chasser dans les terrains communaux.

2° La chasse au furet est rigoureusement interdite,

Le garde champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en mairie de Châteauneuf Val-St Donat le 3 août 1913.

Le Maire :
MEYNIER.

ON DEMANDE partout des agents exclusifs pour mes produits nouveaux et brevetés. Fixe et commissions. Ecrire Georges JOLLY, 31, rue Dragon à Marseille.

MAISON A VENDRE, comprenant : Ecurie, remise et grenier à foin, située au quartier de Bourg-Reynaud. Prix modéré.
S'adresser à M. NURY, instituteur à Château-Arnoux, ou au bureau du Journal.

Conseil Pratique

Quelle que soit la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre madat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

UN BON REMEDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les *granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des TABLETTES du Dr VATEL. — Une boîte du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat poste de 1 fr 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Louis ROUBAUD
NOTAIRE
à Sisteron (Basses-Alpes)

Première insertion

VENTE
de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Louis **Roubaud**, notaire à Sisteron, le deux août mil-neuf-cent-treize, Monsieur Jophi **Girard** et Mademoiselle Zélia **Girard**, frère et sœur, restaurateurs, demeurant à **Sisteron**, ont VENDU à Monsieur Félicien **Inaudy**, cuisinier, demeurant à **Oraison** (B.-A.)

Le fonds de commerce d'**Hôtel-Restaurant** connu sous le nom de *Restaurant de Provence*, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ; les différents objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation ; toutes les marchandises existant en magasin ; et le droit, pour le temps qui en reste à courir, au bail de la maison servant à l'exploitation du fonds de commerce et à l'habitation des cédants.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Me L. **Roubaud**, notaire à Sisteron, domicile élu.

Pour première insertion :
Louis ROUBAUD,
notaire.

A LOUER A LA St-MICHEL

Un **Logement** pour petit ménage, femme ou homme seul.

Ce logement situé au rez-de-chaussée comprend une vaste chambre bien éclairée et bien aérée, balcon exposé au soleil et vue sur la campagne, réserve pour bois, et magasin pouvant servir à tout usage.

S'adresser de suite à l'Imprimerie Pascal LIEUTIER.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRE A GRÉ

Petite Maison bourgeoise

comprenant vestibules, salon, salle à manger, six chambres de maître, deux chambres de domestiques, cuisine, water-closet moderne, remise, deux écuries, caves, etc., sise à Sisteron.

Tout à l'égout, Electricité, vue sur la vallée de la Durance,

S'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

sont immédiatement soulagés et *intégralement* contenues par les *nouveaux appareils perfectionnés sans ressort* de A. CLAVERIE.

La supériorité de ces merveilleux appareils vient d'être une fois de plus consacrée par le Jury de l'*Exposition de Londres 1912* qui leur a décerné un *GRAND PRIX*.

Légers, souples, essentiellement perfectionnés ils sont recommandés tous les jours par plus de *5000 Docteurs médecins* et appliqués à plus de *DEUX MILLIONS* de blessés.

Il faut lire les descriptions de ces avantages exceptionnels dans le TRAITÉ de la HERNIE adressé gratuitement sur demande ainsi que le LIVRE D'OR des attestations par M. A CLAVERIE, 234, Faubourg St-Martin, Paris.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement* et *radicalement* l'**Anémie**, mal^ies de l'**Estomac**, du **Foie**, de l'**Intestin**, **Diabète**, **Albumine**, maux de **Reins**, maladies des **Poumons** et des **Voies respiratoires**, **Coqueluche**. Ecrire à l'Abbé **LAURET**, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

HERNIEUX

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Vous portez un bandage qui vous torture et qui, laissant glisser votre hernie, écrase l'intestin sous la pelote. Vous le remplacez alors par un bandage **plus souple** dont la puissance est nulle et qui s'allonge démesurément au bout de quelque temps. Votre hernie n'est jamais maintenue et vous redoutez l'étranglement fatal. C'est pour vous la souffrance physique, aggravée par la torture morale. Eh bien, il existe un **appareil sans ressort**, inventé par M. GLASER, spécialiste de Paris.

Sans ressort, il est si souple et si léger que les personnes les plus délicates peuvent le porter jour et nuit **sans gêne**. On peut affirmer que la ceinture est presque inusable et sa puissance est telle, qu'il immobilise radicalement les plus volumineuses, les plus rebelles. Ajoutons qu'un système spécial donne à cet appareil une puissance d'élasticité précieuse et constante et c'est là le secret de cette merveilleuse invention. Nous n'insistons pas davantage. Le doute est bien permis à ceux qui ont éprouvé des déceptions continuelles.

Qu'ils viennent donc essayer cet appareil. Il pourront ainsi se convaincre que le **soulagement est immédiat**, et il leur sera démontré que, grâce à la contention radicale et parfaite, tout espoir de guérison n'est jamais perdu. En voici une preuve :

26 mars 1913.

Monsieur GLASER,

J'ai eu le bonheur de trouver chez vous un appareil efficace qui m'a guéri d'une hernie que j'avais depuis 23 ans. Ce résultat s'est produit sans douleur et sans interruption de travail. Je vous remercie pour ce beau résultat et vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de hernies

GAUDIEZ François,
à Cessens par Albens (Savoie).

Aussi engageons nous vivement toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, (hommes, femmes et enfants), à venir essayer cet appareil à :

GAP, le 16 Août, Hôtel des Négociants.
SISTERON, le 17, Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, le 18, Hôtel de Lys.
MANOSQUE, le 19, Hôtel des Postes.
DIGNE, le 20, Hôtel Boyer-Mistre.

Pour éviter l'étranglement des hernies, demander la brochure gratuite à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Compagnie P. L. M. vient de publier une affiche à l'échelle de 1/50.000 représentant la vue en relief du *Massif du Mont Blanc* avec ses lignes électriques ou à crémaillère, ses routes, ses chemins, ses sentiers, ses pistes et ses refuges et présentant un grand intérêt pour les touristes qui désirent visiter cette célèbre partie des Alpes.

Cette affiche est envoyée sur demande affranchie, adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.L.M. 20, boulevard Diderot à Paris (XIIe) et acccompagnée de 2 fr. 50 en mandat-poste pour les envois à destination de la France et de 3 fr. en mandat poste international pour ceux à destination de l'Etranger.

La Route des Alpes
ÉVIAN' THONON, NICE

Grand service d'auto-cars (1er juillet-15 septembre 1913).

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Charttreuse qui constituera un attrait de plus appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilométres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares-bureaux de ville et agences de voyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.L.M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de villes et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr 50, adressé à la Cie P.L.M. (publicité) 20 boulevard Diderot à Paris.

ED. RAVOUX,
Grand'Place, 21, SISTERON
TOILES ET NOUVEAUTÉS
Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

GUIDE P.L.M. DES ALPES

La nouvelle édition du Guide P.L.M. des Alpes vient de paraître. Elle contient outre de nombreuses illustrations en simili gravure 9 cartes en couleurs et un beau dépliant panoramique.

Le Guide P.L.M. des Alpes est en vente dans les bibliothèques des gares ; il egalement adréssé franco à toute personne qui en fait la demande accompagnée de 0 fr.50 en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.L.M (Publicité) 20 Bd. Diderot à Paris.

Bulletin Financier

Le marché reste soutenu, mais semble hésitant et indécis,

Le 3 0/0 réalise une nouvelle avance 86.60

Les Fonds d'Etat étrangers ne sont guère traités : Extérieure 89.55 ; Italien 95.35; Serbe 80.80 ; Turc 84.02.

Les établissements de crédit marquent un certain flottement : Crédit Lyonnais 1633 ; Comptoir d'Escompte 1068 ; Banque franco-americaine 480 ; Banco di Roma 104.

Les valeurs d'électricité améliorent leur bonne tendance : Electricité de Paris 807 ; Distribution 678.

Les valeurs russes se maintiennent : Hartmann 602; Maltzoff 884; Tubes de Sosnowice 801.

L'azote accentuant sa hausse fait 310 Raffinerie Say 400 et 283 ; Dynamite 782.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiétes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *ecrivez en toute confiance au Dr* du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti et sans danger.**

LA VIE HEUREUSE
du 15 Juillet 1913.

Qu'y a-t-il de plus agréable en vacances pour occuper les longues heures de loisir qu'un beau jeu, amusant et fécond en surprises ? Mais la liste des jeux vraiment divertissants paraît courte. Pour la prolonger et renouveler ce plaisir des vacances, la **Vie Heureuse** de Juillet apporte à ses lecteurs 25 jeux nouveaux ou à la mode pour le plein air : une véritable petite encyclopèdie des divertissements pour les jeunes gens et les familles.

Et c'est autour de ces pages pratiques et curieusement illustrées, une brillante Revue de toutes les actualités : Les *Concours du Conservatoire* interprétés par un maître de dessin tel que Lelong ; *les Gestes victorieux des Championnes du Tennis ; la mode du Monocle* qui, venue de New-York, va conquérir Paris ; une charmante scène de la *redoute vénitienne* donnée par le comte de Cambacérès ; les derniers portraits de *Raymond Constant*, peintre attitré de l'aristocratie ; les plus belles images de la *Gymnastique rythmique à la mode* ; *les élégances d'été*, tulles et aigrettes ; *Fantaisie des ceintures, la grâce des volants*, bien d'autres compositions ou photographies du jour qui accompagnent des contes, des nouvelles des chroniques de Jane Catulle Mendès, Sybil de Lancey, Henri Bidou, Gabriel Mourey, Henri L. de Péréra.

Enfin dans ce numèro de Juillet paraissent de piquants *Mémoires inédits* de Thé ésa, la reine de la Chanson française, qui vient de mourir, et *C'est la Vie*, un court roman délicat et pathétique de Mme Jacques Morel, lauréate du *Prix Vie Heureuse en 1912*.

Abonnement : Départements, 7 francs ; Etranger 9 francs ; le numéro 50 centimes.

...que des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces*. Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, varicosités de chair, les abcès et la gangrène*.
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LILLE 1905

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

MESDAMES pour **Douleurs, Irrégularités, Suppressions** ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX phen-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exigez sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pains mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER Place de la Mairie, prochainement 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON